

Térence
annoté par Montaigne

Édition selon trois modes

par Alain Legros

3/3

Traduction et commentaires

*Iambes de Volcatius Sedigitus
sur les comiques latins*

Sentence inique d'un pseudo-juge.

Placé sous les treize vers d'un palmarès de dix poètes qui, au verso de la page de titre, constitue la pièce liminaire de l'ouvrage (treize vers transmis par Aulu-Gelle), ce jugement sans appel de Montaigne est sans doute motivé par la place accordée à Térence : la sixième, derrière Cecilius, Plaute, Nævius, Licinius et Attilius. Dans les *Essais* (II, 10), Montaigne dira tout le bien qu'il pense de Térence, si mal classé par Volcatius Sedigitus en dépit des expertises de Cicéron et d'Horace : « J'estime que les anciens avoient encore plus à se plaindre de ceux qui apparioient Plaute à Terence (cestuy-cy sent bien mieux son Gentil-homme) que Lucrece à Virgile. Pour l'estimation et preference de Terence, fait beaucoup, que le pere de l'eloquence Romaine l'a si souvent en la bouche, seul de son reng : et la sentence, que le premier juge des poètes Romains donne de son compagnon. » Aux yeux du jeune Montaigne, Terentius Afer méritait donc la toute première place dans ce palmarès des auteurs comiques latins, et devant Plaute lui-même.

L'Andrienne

2 Poètes

A la manière d'une manchette, donc très près du texte imprimé, cette note de 1549 est placée en face d'une scholie qui rappelle que le mot « poète » est issu du verbe grec *poiein*, c'est-à-dire « faire » et non « écrire ». Partant du bord de la page, la note suivante viendra, en 1553, la recouvrir matériellement et l'amender en la complétant.

2 Et parfois « écrire poétiquement », explique Budé dans les *Commentaires sur la langue grecque*.

G. Budé, *Commentaires sur la langue grecque*, Paris, R. Estienne, 1548 : « ποιεῖν pro poeticè scribere ».

4 « En rien trop » (sentence de Chilôn) et « Le meilleur, c'est le milieu » (sentence de Cléobule) dans Ausone, *Les Sept Sages*.

Tout élève de Guyenne devait sans doute savoir par cœur les dits des Sept Sages tels qu'ils sont rapportés par Ausone, l'illustre poète bordelais. Selon lui, l'« Afer » (Térence l'Africain) avait tiré sa propre formule, latine, de celle, grecque, de Chilôn : « dixisse ex isto loco Afer poeta uidetur *ne quid nimis* ». Il dit aussi que Cléobule rapprochait son propre « dogme » de celui de Chilôn, comme le fait ici l'annotateur, mais aussi, après 1588, l'auteur des *Essais* sur EB (III, 13, f. 490r), où la seconde sentence (celle de Cléobule) se substitue, en grec manuscrit et selon même graphisme, à la première (celle de Chilôn) : « Moy qui ay tant adoré et si universellement ~~ce rien trop~~ cet ἄριστον μέτρον du temps passé [...] ». La note coïncide (lieux et main grecque) avec quelques mots inscrits dans les marges de l'Ausone aldin de 1518 que possédait Montaigne (fac-similé en préparation pour les BVH).

8 Cicéron, *Du destin* : énoncé et postulat

Cicéron, *De fato*, § 10 : « enuntiatio (quod ἀξιωμα dialectici appellant) ». La suite oppose Chrysippe pour qui, si l'on admet qu'un axiome est ou vrai ou faux, il s'en suit que la proposition vraie est certaine, donc nécessaire, ce qui constitue un argument en faveur du *fatum*, et Epicure qui pense échapper au dogme du *fatum* par l'invention d'un « troisième mouvement », à savoir une infime « déclinaison » des atomes qui rend possible la liberté (voir à ce sujet le Lucrèce annoté, BVH).

14 L'autre voyelle devient évidemment consonne

Cette note philologique explique que dans « Daus » le premier u est une semi-voyelle ou semi-consonne.

15 « Avec un air de circonstance », c'est-à-dire une gestuelle, comme ci-dessous, f. 26

L'adverbe se trouve dans le commentaire de Donat (didascalie), non dans le texte de Térence. L'échange de mots brefs entre Sosie et Simon ne prend sens que grâce au jeu d'acteur : « SI. Dave. DA. hem quid est? SI. eho dum ad me. DA. quid hic volt? SI. quid ais? DA. qua de re? SI. rogas? »

15 Il est étrange qu'il dise « toujours », alors que le mot est employé des milliers de fois sans arrière-pensée. Ainsi, dans les *Lettres* d'Ovide : « Scilicet est aliquid cum sæuis uiuere uentis ».

Le vers reproduit est le vers 13 de la Lettre XI des *Héroïdes* d'Ovide, recueil de lettres fictives de femmes. Dans le vers cité (« Ce n'est pas rien, de vivre avec les vents furieux ! »), Canace, fille d'Eole, se plaint à Macarée, son frère, de la barbarie de leur père. « Scilicet », qui souligne l'évidence du propos, ne peut être considéré comme ironique dans cette plainte d'une jeune fille mourante.

15 Autrement dit : « Il en a bien assez profité ! »

Parole d'un père jugeant que le temps est venu pour son fils de se ranger en prenant femme.

18 « Tentare » [tenter], du verbe grec *τείνειν* [tendre]. En effet les Latins ont transcrit *ν* en *n*.

19 « Aucun moyen pour moi d'échapper à Chrémès ! ».

19 Plaute, dans *Le Petit Carthaginois* : « rentre et pends-toi ! »

Pænulus, I, 2.

24 « Il est facile, quand on n'est pas dans le malheur, d'adresser des conseils et des reproches à ceux qui s'y trouvent. » (Eschyle, *Prométhée enchaîné*).

Prometheus uinctus est l'une des traductions latines possibles du grec *Promètheus desmôtès* (éd. Turnèbe, 1552). La citation correspond aux vers 263-264 des éditions modernes.

30 Rien n'empêche pourtant de considérer qu'« oppido » est un adverbe, tel que « tum » ou « statim ». Ainsi chez Térence : « dic me oppido inuitam. » Et chez Plaute, dans *Le Revenant* : « perdidit operam fabrorum illico oppido. uenit ignauia. »

Montaigne conteste ainsi l'interprétation du commentateur, pour qui « oppido » signifie « ex ciuitate ». La citation de Térence est tirée de l'*Heautontimoroumenos*, IV, 4 (Bacchis à Syrus), celle de Plaute de la *Mostellaria* (I, 2, monologue du jeune Philolachès).

38 « Médecine »

Désigne ici une femme médecin.

39 « A Rome, en effet, les femmes n'ont pas le droit de jurer par Hercule ni les hommes par Castor. » (Aulu-Gelle, V, 6).

Montaigne reprend, en adaptant le verbe, le titre d'un chapitre des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle : « Quod mulieres Romæ per Herculem non iurauerint neque uiri per Castorem ». Soit XI, 6 dans l'édition parisienne de Josse Bade (celle d'Ascensius, 1524), mais V, 6, comme ici, dans les éditions lyonnaises de Sébastien Gryphe (1537, 1539, 1550).

- 39 Cicéron (*De la nature des dieux*, II) dit que « superstitieux » vient de ce que les gens prient sans cesse pour que leurs enfants leur « survivent » ; Lucrèce, de la crainte des choses qui sont « au-dessus de nous » ; Lactance, du culte qu'on rend au souvenir qui « subsiste » des morts. Servius (commentaire sur *Enéide*, XII) dit la même chose que Donat.

Placée au même niveau que les deux manchettes « Superstes » et « Superstitiosi », cette note prolonge et complète le commentaire de Donat : le mot « superstitieux » vient de ce que les vieillards sont obsédés par la crainte des dieux pour avoir survécu (« superstare ») à leurs contemporains. A cela s'accorde l'interprétation de Servius Honoratus, telle qu'elle est développée dans son commentaire sur le livre XII de l'*Enéide* (par exemple dans l'édition vénitienne de 1499, f. 331v) : « Una superstitio : religio metus dicta eo quod superstet capitis omni religio ». Dans ce même commentaire de Servius, mais pour le livre VIII, en face de la manchette « Superstitio », on trouve une scholie plus développée qui permet de voir d'où vient l'information relative à Lucrèce : « Superstitio est timor superfluus & delirus : aut ab aniculis dicta superstitio : quæ multis superstites per ætatem delirant : & stultæ sunt : aut secundum Lucretium superstitio est superstantium rerum, id est cælestium et diuinarum, quæ super nos stant, inanis et superfluus timor » (voir par exemple l'édition parisienne de 1500, f. 250v, autre édition consultée). Il n'est pas impossible que Montaigne ait puisé directement son information dans l'une des éditions du commentaire de Servius. S'il parle cependant de lui dans les *Essais* (II, 3), c'est pour sa détermination, non pour son érudition : « Servius le Grammairien ayant la goutte, n'y trouva meilleur conseil, que de s'appliquer du poison à tuer ses jambes : Qu'elles fussent podagres à leur poste, pourveu qu'elles fussent insensibles. » Il avait assurément lu assez tôt le *De natura deorum*, d'où il tire sa première référence (II, 28) : Cicéron y distingue avec soin la « religio » de la « superstitio », cette peur excessive des lendemains qui engendre une piété mal réglée. Lactance (*Institutions divines*, IV, 28) considère quant à lui comme « superstitieux » ceux qui vouent un culte domestique à leurs morts : « Superstitiosi autem uocantur, non qui filios suos superstites optant (omnes enim optamus;) sed aut ii, qui superstitem memoriam defunctorum colunt, aut qui parentibus suis superstites, colebant imagines eorum domi tanquam deos penates. »

- 49 « Apparari » : complément au datif

- 52 Ou bien : « de façon risible. » Ou encore : « c'est ridicule. »

Pour traduire « ridiculum », Montaigne ajoute deux conjectures (adverbe, adjectif neutre) à celle du scholiaste, qui supplée « homme » près de l'adjectif interprété comme masculin singulier.

- 53 Ou bien : « de quoi s'agit-il ? », c'est-à-dire « qu'es-tu en train de faire ? où emmènes-tu cet enfant ? » Comme si, même en admettant qu'elle ait vu depuis le début ce qu'il faisait, elle ignorait son intention.

Mysis s'adresse ainsi à Davus qui porte un paquet (un enfant enveloppé). Montaigne ajoute sa propre glose à celle du commentateur, comme pour dévoiler les pensées intimes du personnage à un acteur chargé du rôle.

- 54 Cette « verveine », écrit Budé, était appelée en grec *hiérobotanè*, justement parce qu'elle était sacrée.

La glose en regard de cette note explique que le mot « verveine » désigne une guirlande végétale dont on pare un autel. Montaigne confirme cette explication par le vocable grec que Guillaume Budé a trouvé chez Dioscoride : composé de deux mots (*hieros, botanè*), il signifie « plante sacrée ». A cette « herbe

verbenicque », Rabelais, comme Hermès Trismégiste, reconnaît des pouvoirs magiques (*Tiers livre*, chap. 51).

- 62 C'est plutôt pour le flatter en douce, ou en raison de la proximité de Chrémès, et il veut faire croire que ces noces « déjà prêtes », il les considère comme « déjà faites », ce qu'on déduit des vers suivants.

Explication différente de celle du scholiaste.

- 62 Ou encore « interdit », « retourné », comme ci-dessous : « l'esprit tout retourné de peur ».

« Rapide », disait le scholiaste pour expliquer *commotus*.

- 64 De là vient « alléguer »

Remarque étymologique sur l'origine d'un mot français, en l'occurrence le seul que contienne l'appareil des notes autographes de cet exemplaire de Térence.

- 66 « Tu cherches un nœud sur un jonc ! » (*Ménechmes*, II, 1).

Plaute, *Ménechmes*, II, 1 : Messénion s'adresse ainsi à Ménechme pour lui dire que sa recherche est vouée à l'échec, car il veut l'impossible.

L'Eunuque

- 73 Linacre, VI.

Peut-être initié à la lecture de Thomas Linacre (vers 1464-1524) par son maître au collège de Guyenne, Robert Buchanan, qui avait traduit en latin un abrégé de grammaire de l'érudit anglais à l'usage des collégiens, Montaigne renvoie au *De emendata structura latini sermonis* (Paris, R. Estienne, 1550) dont le livre VI est consacré aux « figures de construction » : prolepse, zeugma, hyperbate, tmèse, etc. Le volume étant paginé, Montaigne a eu raison de biffer le *f* initial de « feuillet » (voir ici même la version diplomatique). Aux pages 378 et 379 de cette édition, là où il est question de l'énallage ou syllepse, deux manchettes attireraient l'attention sur l'emploi du singulier pour le pluriel et vice-versa : Linacre cite un autre vers de l'*Eunuque* comme exemple d'un « pluralis pro singularis ». Montaigne a-t-il connu plus tard son édition (posthume) des comédies de l'Africain ?

- 75 Bien préférable ainsi, car, selon l'accusateur, l'auteur a pris à Plaute et aux Latins non seulement l'argument de la pièce, mais les mots eux-mêmes. C'est pourquoi il reconnaît ensuite avoir transposé des pièces grecques, mais il nie avoir eu connaissance des latines. De sorte qu'il revendique au moins les mots.

Le commentateur avait d'abord interprété ainsi les paroles de l'accusateur, citées dans le prologue et rappelées ici au début de la scholie : il nous a payés de mots, autrement dit, il nous a trompés en prétendant être l'auteur d'une pièce qui n'est qu'un plagiat d'autres pièces. La seconde interprétation (« aliter ») permet de mieux comprendre la défense présentée par l'auteur juste après, défense dont la note offre le résumé : Térence reconnaît la dette envers Ménandre, non celle envers Plaute ou Nævius, car il revendique au moins l'originalité du style.

- 75 Tissage

Métaphore pour désigner l'intrigue d'une pièce, mais aussi celle que tresse ou tisse un homme rusé, telle une araignée (sens retenu ici : *plokè*, *peccatum*). Térence, dans ce prologue, repousse cette accusation et reconnaît seulement son imprudence.

77 ~~Ou encore pour « ergo » : Hélas ! Elle m'a chassé, il faut que j'y retourne. Mais si je la perds, je pourrais lui manquer, je ne le ferai donc pas.~~

Par cette paraphrase Montaigne tentait de recréer, à la première personne, le monologue intérieur d'un jeune homme amoureux et perplexe. La scholie proposait « ensuite » et non « donc » pour traduire *igitur*.

83 Votre attention, s'il-vous-plaît !

Par-delà les personnages à qui Thaïs raconte l'histoire de sa vie, l'injonction s'adresse aussi aux spectateurs. Comme chez Plaute, précise le scholiaste, selon qui cette parole s'accompagne d'un signe de tête et d'un geste de la main. Il n'est pas impossible que l'auteur des *Essais* (II, 10) se soit souvenu de cette explication quand il reprend la locution au singulier pour dire son agacement de lecteur vis à vis des préfaces : « Je ne veux pas qu'on s'employe à me rendre attentif, et qu'on me crie cinquante fois, Or oyez, à la mode de nos Heraux. Les Romains disoyent en leur religion, *Hoc age* : que nous disons en la nostre, *Sursum corda*, ce sont autant de parolles perdues pour moy. J'y viens tout préparé du logis. »

101 Et bien, mon lapin, on veut du civet ?

Le mot grec désigne plus précisément un lièvre angora au pelage blanc. Thrason dit avoir décoché cette saillie populaire plutôt leste à un joli garçon qui lutinait une courtisane placée auprès de lui dans un banquet. On traduit souvent « pulpamentum » par « râble », autrement dit la meilleure partie du lièvre, les bons morceaux, mais le mot grec restitué désigne d'abord une sauce fortement pimentée d'origine lydienne. Le sens est clair : voilà une jeune proie qui joue au prédateur ! Selon Vopiscus, la version latine de ce mot serait due à Livius Andronicus. D'où Montaigne tient-il la version grecque ?

123 « Cypris dit oui à l'abondance et non à l'affamé ». Euripide. D'après Cælius, livre 13, chap. 2 : « Car Cypris est aigre envers les affamés » (Achæus).

Vénus est froide ou « morfondue » (Rabelais) quand la faim se fait par trop pressante ou que l'argent vient à manquer. D'abord cité par Athénée, selon lequel Euripide l'a emprunté à Achæus, le premier mot peut avoir été trouvé dans un des *Adages* d'Erasmus (II, 3, 96 : « Sine Cerere & Baccho friget Venus »), où se trouve aussi le vers de Térence commenté. Toutefois le recours à l'une éditions des *Lectiones antiquæ* de Cælius Rhodiginus en 30 livres aura permis à Montaigne de corriger un peu plus tard l'erreur d'attribution à Euripide. Celle de 1542 (Froben et Episcopus, Bâle, livre XIII, chapitre 25, p. 495) a pu fournir la seconde citation, y compris l'absence de iota souscrit à la fin du datif πλησμονῆ (pour πλησμονῆ) et la mise à l'écart d'Euripide devancé par Achæus. En passant à Rovigo bien plus tard, Montaigne se souviendra du compilateur d'où il avait également tiré, en sa jeunesse, quelques notes autographes latines à reproduire sur son Beuther et sur son Giraldi : « C'est là la ville de la naissance du bon Cælius, qui s'en surnomma Rodoginus ».

128 « Elle te fuit si tu l'aimes ; si tu ne l'aimes pas elle te cherche », dans *Idylles*, 5, là où le personnage de Daphnis parle de Polyphème.

Montaigne trouve chez Théocrite la source du propos débusé de Gnathon adressé à Thrason : « Quand tu veux, elles ne veulent pas, quand tu ne veux pas, elles veulent ». Le mot « persona » (masque) tend à faire de Daphnis un personnage de théâtre, le chant amébé de l'idylle ou bucolique étant une sorte de dialogue. Dans toutes les éditions consultées (1530, 1530, 1539, 1543, 1545, 1546, 1550), le vers se trouve dans la sixième *Idylle* (Damoitas et Daphnis), non dans la cinquième (Comatas et Lacôn).

134 « Souvent l'outrage fait place à la reconnaissance quand la modération le suit. » (Tite-Live, Décade I, Livre I).

Chez Térence, Chéréa parle ainsi à Thaïs qu'il a prise de force mais dont il veut se faire aimer : « C'est souvent à partir de ce genre de chose et d'un mauvais départ que se développe une grande

intimité. » Montaigne se rappelle que Tite-Live (I, 9) prête à Romulus des paroles analogues pour inciter les Sabines, enlevées et violées, à faire contre mauvaise fortune bon cœur : leurs ravisseurs feront de bons maris, et elles les aimeront !

Le Bourreau de soi-même

165 « Connais le moment opportun ». (Ausone, dans *Pittacus*).

Syrus dit à Clitiphon : « Je suis arrivé au bon moment, ce qui est en toutes choses le principal ». Montaigne a d'abord confondu deux sentences trouvées dans Ausone, *In ludo Septem Sapientem* (« A l'école des Sept Sages ») : celle de Solon, de Delphes et de Socrate (« Connais-toi toi-même »), et celle de Pittacos (« Apprends à saisir le moment opportun »). S'il a substitué à *σεαυτὸν* le mot adéquat (*καιρός*, c'est le moment opportun, en latin *tempus*), il a laissé l'impératif *γινώθι* alors que la formule de Pittacos commence par *γίγνωσκε*. On sait quelle place prendra dans les *Essais* (III, 5) cette injonction : « O le furieux advantage que l'opportunité ! Qui me demanderoit la premiere partie en l'amour, je respondrois, que c'est sçavoir prendre le temps : la seconde de mesme : et encore la tierce. C'est un point qui peut tout. » « Prendre le temps », c'est-à-dire saisir le bon moment, ne pas rater l'occasion, et non, comme on le lit parfois, prendre son temps. C'est même, explique ensuite Montaigne, ce qu'il faut parfois éviter... Dans l'exemplaire de 1518 que possédait Montaigne (voir *supra*), le mot reproduit ici se trouve, en grec, au feuillet 99 (partie intitulée PITTACUS).

Les Adelphe

236 « Réussir ». Sophocle, *Ajax porte-fouet* : « de tes succès, je me réjouis ».

La parole citée est adressée par le coryphée à Ajax, au début de la pièce de Sophocle (v. 136 dans une édition moderne). Dans celle de Térence, Hegion sermonne Demea : « N'oublie pas que plus vos affaires prospèrent, plus il faut que vous vous montriez équitables et justes ». Dans l'édition de Turnèbe (1553), le titre grec de la pièce est *Aias mastigophoros*. On trouve sa traduction latine, *Aiax flagellifer* sur la page de titre d'une édition de 1530 (Paris, Collège de Sorbonne).

252 « Même si elle le voulait, Santé ne peut pas nous sauver » (Plaute, *Le Revenant*, II, 1). « Que Santé vous garde » (*id.*, prologue du *Petit Carthaginois*).

La première parole, adressée par Tranio à Philolachès, est citée dans les *Essais* (III, 9), mais en substituant « uelit » à « cupiat » : « je ne vay pas soudain me resolvant, *ipsa si uelit salus, Seruare prorsus non potest hanc familiam* : Nous ne sommes pas pourtant à l'avanture, à nostre dernier periode. » La seconde se trouve à la fin du prologue de l'autre pièce mentionnée : « Valete atque adiuuate, ut uos seruet Salus ». Salus dans les deux cas désigne la déesse Santé.

255 « Les amis mettent tout en commun » : sentence de Pythagore (Cicéron, *De officiis*, I).

Dans le *De Officiis* (I, 16, 51), Cicéron ne mentionne toutefois pas le nom de Pythagore quand il cite cette sentence en latin : « Amicorum esse communia omnia ». Erasme place la formule grecque à la première page de ses *Adages* : c'est peut-être là que Montaigne l'a d'abord trouvée, d'autant plus qu'elle y est associée au vers de Térence commenté (parole de Mitio à l'adresse de Déméa).

264 *Ælius Gallus, Du sens des mots*, dans le *Digeste*, Livre 50.

Ouvrage perdu, le *De significatione uerborum, quæ ad ius ciuile pertinent* du juriste *Ælius Gallus*, contemporain d'Auguste, est allégué par Aulu-Gelle, Festus et Macrobe, mais c'est dans le *Digeste* (en grec, *Pandectes*) de Justinien en 50 livres, compilation de textes des principaux jurisconsultes de l'Antiquité, que Montaigne a trouvé le nom de l'auteur, le titre de son ouvrage et le fragment reproduit :

« Paries est, siue murus siue maceria est » (Livre 50, Titre 16). Vers la même époque, le jeune homme emprunte au livre II du *Digeste* le contenu d'une des premières notes du Beuther, elle aussi en latin et datable de l'année 1551 (ou guère plus), pour une citation d'Ulpien sur le dernier jour de l'année, jour où il est interdit aux magistrats de Rome de rendre la justice. Tout cela sent assez son étudiant en droit.

L'Hécyre

272 Les Grecs disent πταῖσμα.

Le mot grec correspondant à *calamitas* latin n'est pas dans le commentaire en regard. On ne le trouve pas non plus dans le *Lexicon graecolatinum* de Toussain, Paris, 1552 (BVH).

Phormion

338 « Demain, je poursuivrai cet homme en justice » (Plaute, *Le Petit Carthaginois*, III, 6).

Cette parole d'Agorastoclès adressée à Collybiscus dans la pièce de Plaute déjà sollicitée utilise le même mot juridique que Térence dans le vers annoté (Geta à Davus) : « Ego te cognatum dicam et tibi scribam dicam ». « Subscribere », c'est signer une plainte ; « dica », tiré du grec *dikè*, c'est l'action en justice, le procès.